

MODECOM 2012 - 2014

Etude de caractérisation
des déchets ménagers
des Hautes-Pyrénées



SOMMAIRE

- Introduction
- Une étude pour connaître le contenu de notre poubelle
- Méthode de caractérisation
- Quelques photos
- Le périmètre de l'étude
- La composition de notre poubelle
- Quel bilan ?
- Comparaison avec les performances de collecte sélective
- Quelques exemples
- Le coût du non recyclage
- Lexique

Introduction

- Afin de bien gérer la collecte et le traitement des déchets ménagers en Hautes-Pyrénées il est apparu nécessaire de déterminer la composition et les caractéristiques des ordures ménagères que nous produisons.
- Le SMTD65 a organisé la caractérisation des ordures ménagères durant toute l'année 2014.
- Le SYMAT a réalisé une caractérisation des déchets ménagers de son territoire en 2012.
- La mise en œuvre de cette caractérisation permettra aux différents acteurs de la collecte des déchets ménagers de disposer d'une « photographie » de la composition des déchets sur leur territoire ainsi qu'à terme, d'analyser les pistes d'améliorations et l'évolution de ce gisement.

Une étude pour connaître le contenu des poubelles des Hauts-Pyrénéens : le MODECOM

- Cette étude a pour objectifs de quantifier et qualifier les déchets des Hautes-Pyrénées suivant la méthode MODECOM (MéthODE DE Caractérisation des Ordures Ménagères développée par l'ADEME).
- Cette méthode est la seule normalisée en France, elle offre une garantie de validité des résultats.
 - En utilisant la même méthode, plusieurs territoires peuvent comparer leurs résultats.

Méthode :

- En 2014, 4 périodes de prélèvement des ordures ménagères ont été définies sur l'ensemble du département en fonction des activités humaines, basse saison (hiver, automne et printemps) et haute saison (été)
- 102 prélèvements de 500 Kg d'ordures ménagères ont été sélectionnés et échantillonnés dans les bennes de collecte sur le département en 2014 (90 avaient été réalisés en 2012 sur le territoire du SYMAT)
- Ces prélèvements ont été triés manuellement par le bureau d'études spécialisé VERDICITE en 13 catégories de déchets afin d'obtenir la « photographie » de nos poubelles.

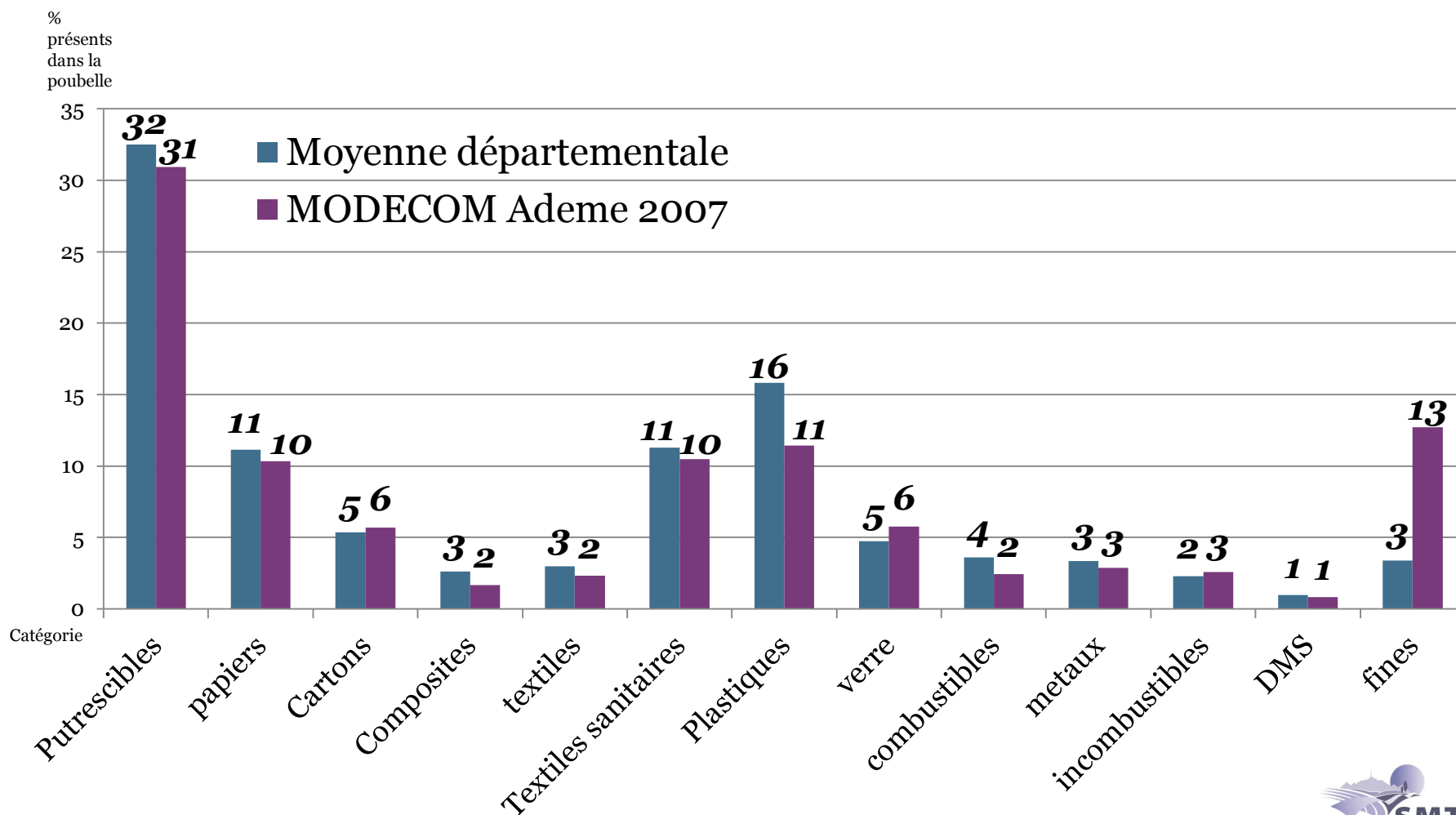
Méthode de caractérisation



Le périmètre de l'étude

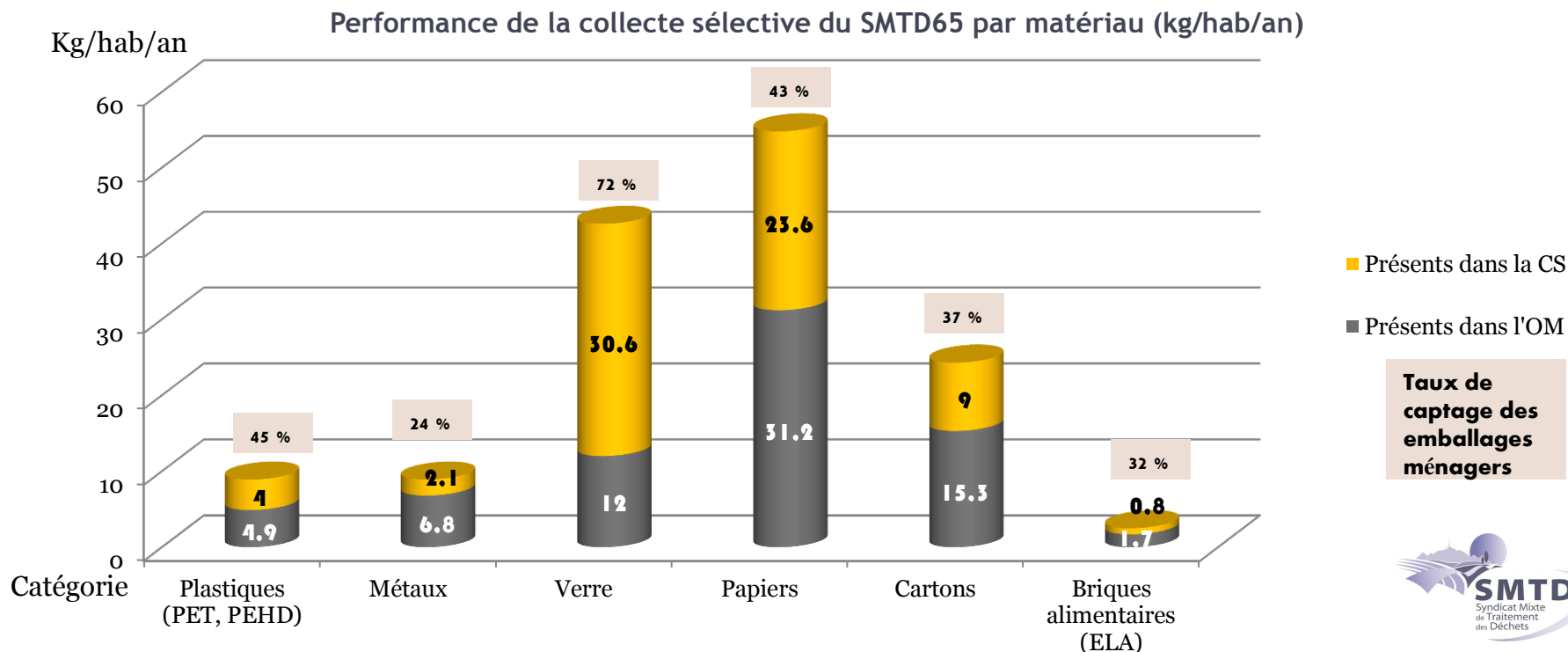
- L'étude a porté sur l'ensemble du département à l'exception du territoire du SYMAT qui avait bénéficié d'une étude équivalente en 2012.
- La caractérisation porte sur les tournées de ramassage des déchets ménagers représentatives des différents territoires des Hautes-Pyrénées sur propositions de nos collectivités adhérentes. (centre bourg, zone touristique...)

Composition moyenne départementale des déchets ménagers (%)



Quel bilan ?

- Les **déchets putrescibles** représentent près d'un tiers des déchets ménagers résiduels.
- **25 % des déchets ménagers** sont composés de déchets recyclables en collecte sélective :
 - papiers, cartons, emballages métalliques, emballages en verre, emballages plastiques PET et PEHD, briques alimentaires.
 - Le taux de recyclage des emballages ménagers est de 53 % (les objectifs du Grenelle sont fixés à 75% en 2012).



Quel bilan ?

- Le verre est le flux le mieux trié avec un taux de recyclage de 71%
 - Objectifs du Grenelle 85% en 2015 et 92% en 2020.
- Le tourisme d'hiver est marqué par une hausse du gaspillage alimentaire et /ou un moindre respect du geste de tri (canettes d'aluminium, flacons PET).
 - *Exemple: seulement 5% du gisement de canettes aluminium sont récupérées.*
- Les déchets ménagers spéciaux représentent 1,5 kg/hab/an
 - Objectif grenelle de l'environnement : 3 kg en 2015 et 4 kg en 2020.
- Les textiles représentent 8 kg/hab/an
 - 1 930 Tonnes de textiles ne sont pas valorisés chaque année dont 1/4 sont des chaussures.

Quelques exemples

	Collecte Sélective	Ordures Ménagères	% de captage	Objectif de valorisation fixé par la loi
Emballages liquides alimentaires	182 tonnes	385 tonnes	32 %	75 %
Flaconnages plastiques	905 tonnes	1 102 tonnes	45 %	75 %
Verre	6 858 tonnes	2 685 tonnes	72 %	85 %
Aluminium	31 tonnes	571 tonnes	5 %	75 %

Le coût du non recyclage

- ✓ Plus de 18 762 Tonnes de déchets valorisables dans les OM.
- ✓ Un coût de plus de 1 700 000 € / an pour les usagers

Matière	Poids en tonnes	Coût
Papiers/cartons	11 070	963 090 €
Plastiques	1 100	95 700 €
Verre	2 684	233 508 €
Métaux	1 573	136 851 €
Briques alimentaires	400	34 800 €
Textiles	1 935	207 045 €

Quelques photos d'hétéroclites



Lexique

- **Putrescibles** : L'ensemble des déchets constitué de matières organiques (restes de repas, gaspillage alimentaire, cadavres d'animaux, déchets verts de jardin...)
- **Papiers** : L'ensemble des déchets en papier (ramettes de feuilles, magazines, imprimés publicitaires, tickets de caisse...)
- **Cartons** : L'ensemble des déchets en carton (emballages et cartonnets, cartons de commerçant)
- **Composites** : L'ensemble des déchets composés de plusieurs matériaux (câbles électriques, équipements électriques ou électroniques, briques alimentaires etc...)
- **Textiles** : L'ensemble des vêtements et textiles de maisons usagés (pantalons, chaussures, couvertures...)
- **Textiles sanitaires** : L'ensemble des textiles sanitaires (couches, serviettes hygiéniques, cotons de pharmacie...)
- **Plastiques** : L'ensemble des déchets composés de plastique (plastiques valorisables, bouteilles plastiques, poches plastiques ainsi que les plastiques non valorisables, cintres, jouets...)
- **Verre** : L'ensemble des emballages recyclables en verre (pot de moutarde, bouteille de vin...) ainsi que le verre non valorisable (verre de table, vitres...)
- **Combustibles** : L'ensemble des déchets qui peuvent être brûlés en produisant de l'énergie et qui ne sont pas classés dans les autres catégories (bois, bouchons, mégots...)
- **Métaux** : L'ensemble des emballages en métaux ferreux et non ferreux (boites de conserve, canettes de boisson...) et les métaux non recyclables qu'ils soient ferreux ou non (clou, vis...)
- **Incombustibles** : L'ensemble des déchets qui ne peuvent pas être brûlés et qui ne sont pas classés dans les autres catégories (os, coquillages, cailloux, argile...)
- **DMS** : L'ensemble des produits dangereux utilisés par les ménages (bouteilles de gaz, piles et accumulateurs, cartouches d'impression, médicaments...)
- **Fines** : Tous les éléments d'une taille inférieure à 20 mm.
- **CS** : Collecte sélective des emballages
- **OM** : Ordures Ménagères

CONTACT

Christel De Pierpont (responsable projet MODECOM) :
christel.depierpont@smt65.fr

Guillaume Pounhet (responsable communication) :
guillaume.pounhet@smt65.fr

SMTD 65 : 05 62 38 44 90